

dans l'organisation de débats. Toutefois, qu'il ne soit pas permis d'en douter: l'Opposition peut effectivement demander un vote de la Chambre sur n'importe quelle question de politique étrangère, et le résultat de ce vote peut être d'une grande importance. Je pense ici en particulier à la question des essais du missile Cruise. On oublie parfois qu'une motion contre ces essais a été présentée à la Chambre pendant une journée d'Opposition, et qu'elle a été défaite par 213 voix contre 34. C'est là un exemple de la façon dont le Parlement peut faire connaître ses vues dans le domaine des affaires étrangères, comme d'ailleurs dans toute autre sphère de responsabilité gouvernementale.

Le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale offre d'autres moyens de scruter les opérations du Gouvernement. Grâce aux budgets et, depuis les nouvelles règles de 1982, aux divers rapports annuels que lui présentent les ministères, le Comité peut maintenant étudier à peu près n'importe quelle question qui l'intéresse. Que ces moyens soient utilisés ou non par les membres du Comité dépend naturellement de la charge de travail de celui-ci et de l'urgence des autres questions qui retiennent son attention.

Partisanerie

Vous me permettez ici une observation personnelle sur la partisanerie. Je suppose que certains d'entre vous feront valoir que la qualité de la prestation du gouvernement souffre d'un excès de partisanerie - c'est-à-dire que l'on consacre beaucoup trop d'énergie à déterrer des scandales politiques, réels ou non, et beaucoup trop peu à chercher de façon sérieuse à améliorer les politiques du Canada.

À mon avis, nous ferions nettement fausse route si nous essayions de nier le rôle capital des luttes politiques entre les partis, car elles constituent l'une des forces les plus créatrices à l'oeuvre. Naturellement, j'attache une grande importance au fait que nous en arrivions à un vaste consensus sur les principaux engagements internationaux du Canada - par exemple notre appartenance à l'OTAN et l'appui que nous lui accordons, nos promesses envers le monde en développement, notre position à l'égard du respect des droits de la personne, et ainsi de suite. Mais j'accorde peu de crédit à l'opinion qui veut que tous les gens raisonnables soient d'accord en tout, ou que la politique soit formulée à partir du plus petit dénominateur commun. La partisanerie n'est pas mauvaise en soi, mais elle a tendance, lorsqu'elle est poussée à l'extrême, à monter en épingle ce qui n'a pas d'importance et à banaliser ce qui en a; en ce sens, les critiques qu'on en fait sont justifiées. Par cet aspect, la partisanerie décourage les discussions approfondies, empêche les parlementaires et les ministères d'avoir des relations plus productives, et, de façon générale, suscite la désapprobation des médias et des observateurs de la politique étrangère. Ce dont il retourne vraiment ici, c'est la qualité des débats qui peuvent avoir lieu au sein du comité ou à la Chambre. Les participants à votre conférence auront peut-être à nous offrir de judicieux conseils politiques à ce sujet.